

Publié le 24 janvier 2022



Thomas Caveng, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

André Soulier parrain de la promotion 2022 de l'Edara



L'École des Avocats de la Région Rhône-Alpes a demandé à [André Soulier](#) d'être le parrain de la promotion 2022, ce qu'il a accepté avec beaucoup de joie et de fierté.

Il succède à Nasrin Sotoudeh, Avocate iranienne spécialiste des droits de l'Homme actuellement prisonnière politique en Iran et marraine de la promotion 2020, et au Juge Renaud Van Ruymbeke, parrain de la promotion 2021, qui a été en charge de bon nombre d'affaires politico-financières sensibles au cours des dernières décennies.

Soulier Bunch est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et

SOULIER BUNCH

financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, visitez souliebunch.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.